



6<sup>e</sup> Conférence Annuelle

# Traitement des Données Personnelles 2013

*Révision de la directive 95/46, principe d'accountability,  
cloud computing... le point sur les toutes dernières avancées*

Le 25 Janvier 2013, Centre Etoile Saint-Honoré, Paris

En partenariat :



## Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

De la **révision en cours de la Directive 95/46** aux dernières recommandations de la CNIL et du Groupe Article 29 sur le **cloud computing** et les **réseaux sociaux**, en passant par les dernières sanctions prononcées, la **data protection** est devenue votre **chantier prioritaire** pour 2013.

Surveillance des salariés, marketing comportemental, géolocalisation, cyberattaques, risques liés aux contrats de sous-traitance... Il s'agit pour vous, **Directeurs Juridiques, DRH, Directeurs Marketing ou encore CIL<sup>1</sup> et DSI<sup>2</sup>**, de véritablement sécuriser l'hébergement, le transfert et le traitement de vos données en France et à l'international.

Par ailleurs, pour être conforme au **principe d'accountability** consacré par le **projet de règlement européen**, il vous faut ajuster, dès maintenant, votre politique de protection des données, ainsi que l'ensemble de vos outils et procédures.

Quelles sont les meilleures pratiques de **notification des Data Breach<sup>3</sup>**, notamment face à la montée en puissance de technologies intrusives ? Comment organiser une **gouvernance optimale des données** conciliant conformité et rentabilité ? Comment se préparer efficacement aux contrôles **accrus des autorités** en 2013 ?

Pour répondre à toutes ces questions cruciales, Dii a réuni un panel d'entreprises pionnières ainsi que **4 autorités françaises et européennes de référence** lors de la 6<sup>e</sup> conférence annuelle :

## Traitement des Données Personnelles 2013

Le 25 Janvier 2013 à Paris

Ce rendez-vous unique vous donnera également les clés pour :

- ✓ Déployer vos **Binding Corporate Rules** à l'international
- ✓ Adopter les bons réflexes contractuels et techniques avec vos prestataires en **cloud computing**
- ✓ Tirer les enseignements des jurisprudences marquantes avec **l'intervention de la Cour de Cassation**

Me réjouissant de vous accueillir lors de cette rencontre, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Juliette Aquilina  
Directeur du Pôle Conférence

1. CIL : Correspondant Informatique et Libertés

2. DSI : Directeur des Systèmes d'Information

3. Data Breach : Faillie de Sécurité

4. RSSI : Responsable Sécurité des Systèmes d'Information

## Le Panel des Orateurs

<b>Marine Casin</b>	Directeur Juridique Groupe & CIL	<b>SMART&amp;CO</b>
<b>Yves Charpenel</b>	Premier Avocat Général	<b>COUR DE CASSATION</b>
<b>Edouard Geffray</b>	Secrétaire Général	<b>CNIL</b>
<b>Marie-Noëlle Gibon</b>	Correspondant Informatique et Libertés	<b>GROUPE LA POSTE ET BANQUE POSTALE</b>
<b>Bertrand Lapraye</b>	Correspondant Informatique et Libertés	<b>ALCATEL LUCENT</b>
<b>Stéphanie Lecerf</b>	Directrice de l'Ethique et des Affaires Juridiques	<b>MICHAEL PAGE</b>
<b>Gérard Lommel</b>	Président	<b>COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES DU LUXEMBOURG</b>
	Membre	<b>GROUPE ARTICLE 29</b>
<b>Marc Mossé</b>	Directeur Affaires Juridiques et Publiques	<b>MICROSOFT</b>
<b>Danièle Nguyen</b>	Group Data Privacy Officer	<b>SCHNEIDER ELECTRIC</b>
<b>Isabelle Renard</b>	Avocat Associée, Docteur Ingénieur	<b>RACINE, CABINET D'AVOCATS</b>
<b>Richard Szostak</b>	Membre du cabinet de Madame la Vice-présidente Viviane REDING Justice, droits fondamentaux, citoyenneté	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>

Les + de cet événement : la présence d'autorités  
françaises et européennes de référence...

- CNIL
- COMMISSION EUROPEENNE
- GROUPE DE TRAVAIL ARTICLE 29
- COUR DE CASSATION

...Et 6 retours d'expérience inédits de vos homologues

## Qui participe ?

### Entreprises tous Secteur Cabinets d'Avocats - Cabinets de Conseil - SSII

- Secrétaires Généraux
- Directeurs Juridiques
- Directeurs des Ressources Humaines
- Correspondants Informatique & Libertés
- Data Privacy Officers
- Data Managers
- Responsables Protection des Données
- Directeurs de l'Éthique
- Directeurs des Systèmes d'Information
- RSSI<sup>4</sup>
- Directeurs Sécurité
- Directeurs Relation Sociales
- Directeurs Marketing
- Directeurs Relations Clients
- Directeurs Recherche et Développement
- Directeurs Conformité

## Présentation de notre partenaire



Cabinet d'avocats, indépendant, de droit des affaires, Racine rassemble plus de 150 avocats à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Bruxelles et Beyrouth.

Réunis au sein de 11 départements, tous nos praticiens interviennent tant en conseil qu'en contentieux et offrent une gamme complète de services juridiques basée sur une méthode de travail originale conçue pour servir les intérêts de leurs clients, articulée autour de 4 verbes : **Ecouter - Douter - Ciseler - S'engager**, qui sont les sous-jacents d'une culture de l'efficacité et de la créativité.

**Contact : Isabelle Renard, Avocat associée – Département Technologies de l'Information / PI**  
Tél : + 33 (0)1 44 82 43 00 - [irenard@racine.eu](mailto:irenard@racine.eu)

## Vous souhaitez devenir partenaire ?

Vous souhaitez accéder à une **audience sélective de décideurs**, tirer profit d'un dispositif de promotion intensif et ciblé, **valoriser votre offre de services** auprès d'acheteurs qualifiés et être associé à un **événement de haut niveau** :

Contactez Julia Damon au : +33 (0) 1 43 12 84 22  
ou par e-mail à l'adresse : [julia.damon@development-institute.com](mailto:julia.damon@development-institute.com)

## Agenda de la journée

8h30	<b>Accueil des participants</b>
9h00	<b>Allocution d'ouverture par le Président de séance</b>  <b>Marine Casin</b> , Directeur Juridique Groupe & CIL  <b>SMART&amp;CO</b>
9h10	<b>Projet de règlement européen sur le Traitement des Données Personnelles et création d'un marché interne digital: les toutes dernières avancées des discussions en cours</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Droit à l'oubli, notification des Data Breach, nomination d'un CIL...</li><li>• Intégrer les prochaines échéances, nouvelles obligations et sanctions applicables</li></ul>  <b>Richard Szostak</b> , Membre du cabinet de Madame la Vice-présidente Viviane REDING  Justice, droits fondamentaux, citoyenneté, <b>COMMISSION EUROPEENNE</b> <b>Edouard Geffray</b> , Secrétaire Général, <b>CNIL</b>
10h05	<b>Mettre en pratique les dernières recommandations de la CNIL et du Groupe Article 29 sur le Cloud Computing de l'été 2012</b> <p>Les bons réflexes juridiques, contractuels et techniques pour sécuriser l'hébergement et le transfert de données</p> <b>La vision croisée d'un avocat et d'un directeur juridique</b>  <b>Marc Mossé</b> , Directeur Affaires Juridiques et Publiques, <b>MICROSOFT</b>  <b>Isabelle Renard</b> , Avocat Associée, Docteur Ingénieur, <b>RACINE, CABINET D'AVOCATS</b>
11h10	<b>Pause/Networking</b>
11h30	<b>Comment organiser une gouvernance optimale des données à l'international et surmonter les divergences de réglementations locales ?</b> <p>Retour d'expérience sur le déploiement harmonisé de Binding Corporate Rules au sein des différentes filiales</p>  <b>Danièle Nguyen</b> , Group Data Privacy Officer  <b>SCHNEIDER ELECTRIC</b>
12h15	<b>Responsabilisation des acteurs, évaluations d'impacts sur la vie privée, documentations... Les clés pour être conforme au principe d'accountability issu du nouveau projet de règlement</b>  <b>Gérard Lommel</b> , Membre du <b>GROUPE ARTICLE 29</b>  et Président de la <b>COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES DU LUXEMBOURG</b>

13h00	Déjeuner
14h15	<p><b>A l'heure du m-commerce, de la géolocalisation et de la publicité comportementale, revue des nouveaux risques et obligations liés au traitement et la conservation de données sur le Web</b></p> <p>Le regard d'un ancien DSI devenu Correspondant Informatique et Libertés</p> <p> <b>Marie-Noëlle Gibon</b>, Correspondant Informatique et Libertés  <b>GRUPE LA POSTE ET BANQUE POSTALE</b></p>
15h00	<p><b>Retour sur les jurisprudences marquantes et les sanctions prononcées à l'encontre des personnes morales et physiques en matière de cybercriminalité</b></p> <p> <b>Yves Charpenel</b>, Premier Avocat Général  <b>COUR DE CASSATION</b></p>
15h45	Pause/Networking
16h15	<p><b>Comment assurer la mise en conformité de vos outils de surveillance des salariés pour prévenir tout risque d'image ?</b></p> <p>Adaptez votre système de contrôle interne pour répondre aux orientations de la CNIL</p> <p> <b>Bertrand Lapraye</b>, Correspondant Informatique et Libertés  <b>ALCATEL LUCENT</b></p>
17h00	<p><b>Des points de vigilance lors des recrutements à la mise en œuvre de Chartes, conseils pratiques pour satisfaire aux exigences du droit du travail sur la protection de la vie privée</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quelles données peuvent être recueillies lors d'un recrutement ?</li><li>• Comment se préparer efficacement à une inspection de la CNIL ?</li></ul> <p> <b>Stéphanie Lecerf</b>, Directrice de l'Ethique et des Affaires Juridiques  <b>MICHAEL PAGE</b></p>
17h45	Fin de la conférence

# Bulletin d'inscription

Réf. web : JCN1301

6<sup>e</sup> Conférence Annuelle Traitement des Données Personnelles 2013

Le 25 janvier 2013

Centre Etoile Saint-Honoré, 21-25 rue Balzac, 75008 Paris

**Gagnez du temps en vous inscrivant sur notre site Internet  
[www.development-institute.com](http://www.development-institute.com) et créez votre compte membre**

Ou renvoyez-nous le bulletin suivant, accompagné de votre règlement par fax au +33 (0) 1 40 06 95 26

ou par courrier: Dii — 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél: +33 (0) 1 43 12 85 55

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le: 117 520 371 75. Les programmes de formations Dii sont éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF).

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

## A. Coordonnées du participant:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

## B. Dossier d'inscription suivi par:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

## C. Informations sur la société:

Société: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire (obligatoire): \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente): \_\_\_\_\_

## D. Tarifs: cochez ci-dessous les cases de votre choix

Oui, j'accepte les CGV et m'inscris à la 6<sup>e</sup> Conférence Annuelle Traitement des Données Personnelles 2013, le 25 janvier 2013 (JCN1301)

Je joins mon règlement d'un montant de: \_\_\_\_\_ € TTC

## Règlement et CGV

### Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation:

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention JCN1301 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque: BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention JCN1301 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque: BNP AFRPPPCE, IBAN: FR7630004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention JCN1301 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

**Protection des données**  
Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

<sup>1</sup>CGV: consultables au dos de la brochure.

**50% de Réduction grâce à  
Racine, cabinet d'avocats**

Soit 647,50 € HT / 774,41 € TTC  
au lieu de 1295 € HT / 1548,42 € TTC\*

*\*Offre non rétroactive et non cumulable avec d'autres offres*

Date: / /  
Signature & cachet  
de l'entreprise:

# En un clin d'œil

## 6<sup>e</sup> Conférence Annuelle Traitement des Données Personnelles 2013

**Date:** Le 25 janvier 2013

**Lieu:** Centre Etoile Saint-Honoré  
21-25 rue Balzac  
75008 Paris

**Méto:** Charles de Gaulle - Etoile

**Parking:** Vinci, Face au 31, avenue de Friedland

### 1. RÉGLEMENT

#### Attention votre règlement doit impérativement nous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0) 1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+ TVA 19,60 %) :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention JCN1301 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 000 10009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention JCN1301 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPE. IBAN : FR7630004 00760 000 10009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention JCN1301 et le nom du participant

#### Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de confirmation de formation simplifiée, vous sera adressée

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

#### CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

##### Toute annulation doit nous être communiquée par écrit

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit

#### Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

#### Vos coordonnées ont-elles changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0) 1 40 06 95 26

#### Devenez partenaire de notre 6<sup>e</sup> Conférence Annuelle Traitement des Données Personnelles 2013

Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques.  
Pour connaître l'ensemble de nos « packagés », contactez notre Service Sponsoring et Partenariats au +33 (0) 1 43 12 84 22

# 5 manières faciles pour vous inscrire

**Par Internet**  
Inscrivez-vous sans attendre sur notre site Internet  
[www.development-institute.com](http://www.development-institute.com)

**Par Téléphone**  
Un conseiller clientèle vous guidera dans vos démarches au +33 (0) 1 43 12 85 55

Ou renvoyez-nous le bulletin ci-joint signé et cacheté :  
**Par e-mail**  
[service-clients@development-institute.com](mailto:service-clients@development-institute.com)

**Par Fax + 33 (0) 1 40 06 95 26**  
**Par Courrier** Development institute international  
164 Bd Haussmann 75008 Paris

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement



Scan pour inscription

